

Paris, le 31 avril 2014

Communiqué de presse de Frédéric Saint-Geours,
Président de l'UIMM

Nous apprenons avec consternation la décision scandaleuse de Monsieur François Rebsamen, Ministre du Travail, de ne pas agréer l'accord signé entre les partenaires sociaux le 22 mars 2014. Encore une fois, ce gouvernement cède aux sirènes d'une gauche archaïque et totalitaire instrumentalisée par des groupuscules extrémistes prêt à mettre leur intégrité physique en jeu pour imposer leurs désirs. Dans ces conditions, nous nous retirons de la table des négociations de l'assurance chômage.

Nous rappelons que l'UIMM, soucieuse de favoriser le dialogue social, a investi plus de 16 millions d'euros dans la fluidification de celui-ci, de 2000 à 2007. Le meilleur d'entre nous, Denis Gautier de Sauvagnac, a même payé de sa personne en préférant exécuter une peine d'un an de prison ferme, plutôt que de livrer aux factieux les noms de ceux à qui il avait porté secours. Le combat syndical est à ce prix.

Après le retrait de cet agrément, nous n'avons d'autre choix que de rentrer en résistance. Par cette posture autoritaire, le gouvernement rompt avec les bonnes pratiques Godillot auxquelles il nous avait habitué.

Aussi, nous soutenons pleinement le Président du Medef, Pierre Gattaz, dans sa volonté de dissoudre l'Unédic, devenue obsolète.

Comme la loi nous y autorise, les actifs de l'Unédic seront versés à d'autres associations caritatives oeuvrant dans le secteur de l'assurance chômage : Malakoff Méderic a été approchée en ce sens.

L'excellente réputation dont jouissait l'Unédic auprès des 3 grandes agences de notations internationales devrait garantir à cette association -bénéficiaire de nos dons et de notre expertise- une santé financière solide et pérenne.

Investisseurs de tous les pays, investissez vous !